

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 31 (1974)
Heft: 8

Rubrik: Ailleurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Genève au premier plan

Genève joue d'ailleurs un rôle de premier plan dans ce mouvement, puisque «Sport-Handicap Genève» fut le premier groupement à voir le jour en Suisse sous l'impulsion du pasteur H. Grivel, actuellement président central, comme dit plus haut. Quelques jours avant l'assemblée de la FSSI, les membres de SHG étaient réunis pour la première sous la présidence de M. Ed. Logoz, secrétaire général de la Croix-Rouge genevoise. Les participants étaient particulièrement nombreux (quelque 150) de même que les représentants des autorités cantonales et municipales, puisqu'il s'agissait de dire la reconnaissance de uns et des autres au président sortant, M. Marcel Vuilleumier, qui fut acclamé président d'honneur de SHG, et qui reçut une très belle channe des autorités de la Ville de Genève, par l'entremise de M. André Nussbaumer, président de la commission des sports du Conseil municipal. Puis le programme pour 1974 fut accepté, après lecture des nombreux titres obtenus par des membres de SHG dans des compétitions nationales et internationales.

«Journal de Genève»

Les jeunes et le judo

La porte franchie, les propos et les gestes suscitent la curiosité. Quarante jeunes garçons et filles, assis sur le tapis observant attentivement deux des leurs. «Première projection, deuxième, troisième... On passe maintenant aux différentes immobilisations.» Le professeur ordonne, corrige ou s'intègre lui-même à la démonstration. Les gosses saluent, «balaient», projettent, immobilisent, puis saluent à nouveau. Au Judo-Club Carouge, chaque soir un certain «climat» s'installe.

Un club parmi les treize autres de la place genevoise, sans doute eux aussi envahis par une nuée de jeunes, attirés de plus en plus par la pratique du judo.

Comment expliquer cet engouement, particulièrement fort ces dernières années? Jordi Gretz, ceinture noire, 2e dan, l'un des animateurs du club carougeois, donne prudemment quelques raisons à ce phénomène mal appréhendé.

— Cette «démocratisation» du judo est peut-être le résultat de notre mode de vie. Le manque d'espace et de défoulement à l'extérieur incite à rechercher un lieu et un mode d'expression total ailleurs. Le sport entre dans la salle pour fuir l'extérieur. Chacun y trouve un équilibre personnel.

— C'est là plutôt une attitude d'adulte. Chez l'enfant, la motivation est-elle la même?

— Il y a, chez lui, un désir de se mesurer à quelqu'un d'autre. Et puis, chose apparemment surprenante, le respect du partenaire enseigné par le judo l'attire, le séduit. Comme s'il lui manquait quelque chose. Il est clair que le club de judo se substitue en partie au cercle familial. D'où son succès.

— Et le professeur serait le père, le modèle, le guide...

— D'une certaine manière, oui. Mais il n'agit pas de manière autoritaire. Il s'inspire des règles du judo, qui sont strictes, certes, mais imprégnées d'ouverture, de dignité. En judo, une défaite n'est pas un échec: plus on perd, plus on apprend. Cette valeur éducative a une influence directe sur le mental de l'enfant. Dans les activités les plus diverses. A l'école, par exemple, émerge celui ou celle qui progresse parallèlement dans la pratique du judo.

— A ce stade, quelques chiffres s'imposent. S'il y a un intérêt énorme pour le judo sur la place genevoise, il atteint peut-être une classe d'âge bien déterminée.

— Surtout les jeunes entre 5 et 15 ans. Proportionnellement, les adultes sont moins touchés. Prenons l'exemple du J. C. Carouge. Je crois qu'il reflète assez bien ce qui se passe dans les autres clubs du canton: sur 250 pratiquants, il y a 220 à 230 enfants. Ces chiffres seraient balayés, si nous acceptions toutes les demandes d'adhésions. L'exiguïté des locaux nous en empêche. En 1973, pour 196 cours, nous avons enregistré 5230 passages d'élèves.

— Un club de judo est-il soutenu par les autorités communales, ou doit-il s'efforcer de «tourner» par ses propres moyens?

— Ici, à Carouge, le Judo-Club est privilégié. La commune lui met à disposition gratuitement un local et par surcroît lui alloue annuellement mille francs de subventions. A cela s'ajoutent les cotisations des pratiquants. Dix francs pour l'enfant par mois. Je voudrais cependant préciser que, pour nous, l'important est l'enseignement du judo. Si un jeune ne peut pas payer, cela importe peu. Au chapitre des dépenses, il y a essentiellement la rétribution du professeur et de ses aides: 300 fr. par mois (pour quatre soirées hebdomadaires) et 15 francs par leçon pour les aides, ce qui est modeste.

— Dernièrement s'est créée une association genevoise des clubs de judo.

— Oui, cela correspondait à un besoin pressant, car chacun vivait égoïstement dans son coin. Toute une série de problèmes théoriques et pratiques vont être débattus; prolifération des clubs, réglementation des droits de passage, méthodes d'enseignement, compétence des professeurs. Bref, un besoin d'unifier s'est fait sentir. Nous allons tenter de fonder également un conseil des professeurs. Pour les protéger: Il arrive que le comité d'un club, fraîchement élu, ne veuille plus payer le professeur, alors qu'il aura fallu plusieurs années pour le former.

— Dans l'esprit du public, l'image du judoka correspond-elle à ce qu'il est ou doit être réellement?

— En général, pas du tout. On le prend pour un surhomme, alors qu'il mesure lui-même, chaque jour, ce qui, lui reste à apprendre. On imagine aussi qu'on peut l'utiliser comme un policier. Il arrive que des associations nous demandent de veiller à la sécurité de leurs manifestations. C'est absurde. Le judo, voie de la souplesse, de la douceur, se pratique en vue d'un enrichissement personnel. Non pas pour montrer sa propre force. Par Jean-Pierre Gattoni «Journal de Genève»

Ailleurs

La définition d'une politique sportive

Qu'ils ressemblent à du tronçonnage ou à de la dissection, les découpages ministériels excitent la verve des commentateurs. On n'a pas fini d'épiloguer sur les liens de parenté ou d'interdépendance entre l'Education, la Culture et la Qualité de la vie.

Quant au partage sportif, il laisse perplexe. Quelle portion restera sous l'aile de la vieille maison mère de la rue de Grenelle? Quelle autre émigrera chez M. Jarrot qui est chargé d'améliorer la «qualité de la vie» et qui supervisera le secrétaire d'Etat à la jeunesse et au sport?

Toutes les formules et toutes les coopérations sont concevables: le succès dépend surtout des bonnes volontés de ceux qui, d'un ministère à l'autre, ont trop souvent tendance à s'ignorer ou à s'opposer.

Mais les problèmes, eux, sont toujours les mêmes et seuls comptent les résultats selon l'optique de l'usager.

Quelles sont donc les innovations espérées?

Outre l'effort d'équipement et d'encadrement qui, en tout état de cause, doit être poursuivi et intensifié, il serait temps de définir — enfin — la politique cohérente que réclame le colonel Crespin, depuis treize ans qu'il est à la tête de la direction des sports.

Et la cohérence exige certains choix, notamment entre une attitude désabusée et une attitude confiante.

La première se résigne au divorce, jugé inévitable, entre deux formes de sport aux objectifs et aux motivations différentes: d'un côté l'éducation physique et ses prolongements sportifs qui figurent dans les programmes scolaires et au chapitre des loisirs hygiéniques; de l'autre, le sport qui offre (ou vend) un spectacle, sert un commerce, ou vise une propagande. Sport où l'on rencontre le meilleur et le pire dans les foules assises sur les gradins (ou devant les récepteurs TV), avec leur lot de supporters hystériques. Mais cette forme de sport canalise aussi les passions. C'est désormais l'«opium du peuple». Certains (inconscients ou cyniques) entendent ajouter au déjà pernicieux tiers l'«overdose» des concours de pronostics sur le football. Autre recette pour plumer les pigeons sans douleur, en les faisant rêver...

La seconde attitude est ambitieuse.

Elle fait confiance à l'homme, elle utilise le sport comme instrument d'un humanisme renoué en apprenant aux enfants dès l'école à le pratiquer dans un certain état d'esprit: d'abord pour le plaisir et les bienfaits qu'on en retire.

C'est à ce prix qu'on peut espérer faire de la France une nation réellement sportive, où l'élite se dégage spontanément de la masse par le jeu de l'émulation.

Nul ne doute que, selon cette conception, le sport contribue à l'amélioration de la «qualité de la vie», mais rien n'avancera si M. Jarrot, flanqué de son préposé au sport, n'obtient pas du nouveau ministre de l'Education nationale, M. Haby, qu'il continue d'agir comme il tentait de le faire, il y a une dizaine d'années, lorsqu'il dirigeait le cabinet du secrétaire d'Etat à la Jeunesse et au Sport. Ce qui supposerait de sa part une foi et un désintéressement d'autant plus méritoires que l'ensemble du secteur sportif lui échappe...

Voudra-t-il entreprendre alors le persévérant effort de persuasion, qui n'a jamais été tenté, auprès du corps enseignant tout entier, des familles et de ceux des jeunes intellectuellement doués qui attachent plus de prix aux lauriers universitaires qu'à ceux du stade?

Faute de quoi le sport ne deviendra jamais une discipline d'éducation «à part entière», et continuera d'inspirer une méfiance, en partie justifiée, même à certains professeurs d'éducation physique!

Les universitaires refusent de se laisser abuser par les exploits de quelques champions-mercenaires entretenus pour le spectacle et la propagande.

Favoriser l'exportation des skis français et flatter l'amour-propre national des téléspectateurs peut figurer parmi les objectifs mineurs du gouvernement. Celui-ci ne doit pas feindre de croire pour autant que, par là même, il fait progresser le «sport pour tous».

Giraudoux écrivait, il y a déjà quarante ans:

«Ce n'est pas seulement le sport qui doit être chargé de l'éducation des citoyens, c'est l'éducateur public qui doit donner au sport ses règles morales.»

Jean-François Brisson «Le Figaro»

Les sections «sports-études»

Au lycée Kléber à Strasbourg, Didier, 17 ans, Christophe, 17 ans, Philippe, 17 ans, Jean-Yves, 16 ans, Jean-François, 15 ans, et Thierry, 14 ans, partagent leur temps entre les études et le tennis. Ces six jeunes forment la première section «sports-études» qui fonctionne depuis la dernière rentrée scolaire en Alsace. En terminale, Didier et Christophe préparent le bac, tout en étant en avance d'une année sur la scolarité normale. Leurs copains, eux, poursuivent leurs études, qui en troisième, qui en seconde. Chaque jour, après les cours, les six étudiants s'entraînent au tennis pendant près de deux heures sous la conduite de l'entraîneur de l'équipe d'Alsace Philippe Carliez. De plus, ils suivent normalement avec leurs camarades, les cours d'éducation physique habituels.

Au bout de 8 mois de fonctionnement, le bilan est positif. Sur le plan études, le proviseur du lycée Kléber se déclare très satisfait du comportement scolaire de ses jeunes sportifs. Pour l'entraîneur Philippe Carliez, optimisme également, même si les progrès ne sont pas foudroyants: il faut environ trois ans pour voir réellement les résultats.

Tentée à Nice où une section «sports-études» nationale de tennis fonctionne depuis maintenant trois années, l'expérience va être étendue pour la rentrée prochaine à 49 sections concernant 15 sports, comme le précise une récente circulaire du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.

Outre le tennis, deux sections vont voir le jour en Alsace: le judo au lycée technique d'état de la Meinau à Strasbourg et le handball, qui coexistera avec le tennis au lycée Kléber.

Concilier études et sport d'élite

«En ce qui concerne le sport d'élite, notre action va tendre à nous rapprocher le plus possible des Etats-Unis, en nous inspirant des avantages de la formule utilisée là-bas». Les idées développées par M. Pierre Mazeaud au mois de mars et l'action conjuguée du Comité National Olympique des Sports (CNOSF) expliquent l'ampleur de l'extension des sports-études.

Le but de la formule: concilier des activités sportives de haut niveau avec des études sérieuses, pour amener un certain nombre d'espoirs nationaux ou régionaux à un niveau qui leur permette, une fois senior et à la sortie des sports-études, de briller au plan national dans leur discipline, sans hypothéquer leur avenir professionnel. Le recrutement sera effectué par les fédérations et ligues, avec une très large possibilité d'intervention pour le proviseur du lycée d'accueil concernant le niveau scolaire des «apprentis-champions».

Des judokas-techniciens à Strasbourg

En même temps, que Orléans, Brest, et Nice, Strasbourg accueillera une vingtaine de judokas, tous espoirs interrégionaux au Lycée Technique d'Etat de la Meinau. Bien que la section soit interrégionale, les jeunes viendront de toutes les régions de France: Strasbourg sera en effet le seul «judo-études» qui préparera au baccalauréat de technicien. Dans une circulaire la fédération française de judo, qui assure le recrutement, précise d'ailleurs que «les membres devront absolument être des exemples pour les autres étudiants sur le plan scolaire». Cette importance donnée aux études s'explique par des échecs antérieurs, notamment au lycée climatique de Font-Romeu, où cet aspect avait été quelque peu négligé.

Pour la même raison, l'une des idées directrices des sports-études actuels sera l'intégration des jeunes sportifs dans un milieu scolaire absolument normal. Quant au problème judo, il sera supervisé à Strasbourg par Bernard Messner, ceinture noire 4e dan et professeur au CREPS.

Des difficultés pour le handball

Alors que jusqu'à aujourd'hui fonctionnent uniquement des sports-études de disciplines individuelles, à partir de septembre seront également mis en route des sections de sports collectifs. Pour le groupe de handball prévu au lycée Kléber, les

difficultés s'annoncent nombreuses: d'abord sur le plan des effectifs, ensuite sur celui de la technique. Alors que pour le démarrage, les tennismen sont à 6, les handballeurs devront être immédiatement une vingtaine pour permettre des séances collectives. Ensuite, l'entraînement du handballeur se limitera forcément à la seule technique individuelle et à la préparation physique. Les espoirs régionaux qui constitueront la section, évoluant tous dans des clubs différents, l'entraînement tactique et la cohésion indispensables pour tout sport collectif ne pourra se faire que le week-end dans les clubs. Comme «directeur sportif» de la section, il est fortement question d'un international mulhousien.

Deux grands absents: le football et la natation

Dans la liste rendue publique par les services de M. Mazeaud, on note l'absence au plan régional de deux disciplines qui aurait mérité un encouragement sur le plan de la haute compétition: le football et la natation. Surtout que dans les deux cas, des formules analogues aux sports-études existent au RPSM et au MON. Si une section interrégionale — c'est-à-dire bénéficiant de subventions de Jeunesse et Sport — semble improbable en football en raison de l'existence de l'Institut National de football de Vichy, un sport-études régional n'est cependant pas exclu. Et pourquoi pas au lycée technique de la Meinau à Strasbourg, qui se trouve juste en face du RPSM. Là, les élèves pourraient à la fois bénéficier des installations et de l'encadrement du club professionnel. Des contacts sont d'ailleurs en train de se nouer entre la Ligue d'Alsace et les services départementaux de Jeunesse et Sports.

Quant aux nageurs mulhousiens, ils ont également été parmi les grands oubliés. Mais ils ont un peu leur propre «recette», à savoir qu'ils obtiennent des aménagements du programme scolaire (emploi du temps assoupli) pour leurs nageurs du Lycée Albert Schweitzer de Mulhouse. Cette forme de coopération mise en place il y a quelques années, a donné, jusqu'ici, entière satisfaction. Et le MON se félicite d'avoir toujours compté dans ses rangs de brillants sujets sur le plan des études (C. Bertsch, Strobel, Kiehl et M.-C. Knibiehly).

Ne pas oublier le sport de masse

Secrétaire général de la Ligue d'Alsace de tennis, membre du comité économique et social, principal artisan de la réalisation du sport-études interrégional de tennis, René Mazier considère l'évolution actuelle comme une rationalisation de la réorganisation du sport d'élite. Il est cependant indispensable, estime René Mazier, que cela se fasse parallèlement à une réelle organisation du sport de masse. Moyen de prospection et d'entraînement des meilleurs jeunes sportifs, les sports-études ne doivent pas faire oublier le recrutement et l'éveil d'une majorité de jeunes au sport.

Raymond Hahn, président de la Ligue d'Alsace de handball, également membre du CESA parle même d'une «véritable discrimination: il n'y a pas que les intellectuels qui jouent bien au handball ou au tennis. Quelles possibilités d'accéder au sport de haute compétition existent par exemple pour un ouvrier?»

Le problème est posé. Les sports-études vont être mis en place. C'est une bonne chose. Reste à attendre maintenant la réorganisation du sport de masse. Et à espérer qu'elle ne tarde pas trop.

«L'Alsace, Mulhouse»

Tél. 0222 - 1770

Si, à Vienne, vous composez le numéro de téléphone 0222 - 1770, vous obtenez nombre de renseignements intéressants et utiles pour votre santé. Un institut de prophylaxie de la santé a en effet, préparé un service de bandes sonores «Pour votre santé». Chaque mois, des professionnels de la santé — des professeurs d'université pour la plupart — présentent un rapport court sur un nouveau sujet précis.

L'examen des titres des thèmes choisis dernièrement nous donne un aperçu de la variété des sujets traités: Que faut-il pour étancher le mieux la soif?; Prévention des maladies cardio-vasculaires; Nous nourrissons-nous bien?; Le sport et le cœur; La soif et le foie; La santé commence à la maison; Le planning familial; Loisirs et obligation de boire.

Un des derniers thèmes traitait des dangers de fumer. Le Dr Schnack, privat-docent de l'Université de Vienne et collaborateur au premier centre médico-social pour fumeurs, attire notre attention sur le danger considérable que représente la fumée pour la santé de l'individu. La relation entre la fumée et le cancer des poumons n'est plus à mettre en doute; il en est de même pour les maladies cardio-vasculaires. En outre, des troubles de la circulation du sang (retrecissement des vaisseaux sanguins, apoplexie) peuvent se déclarer. Or, en Autriche comme en Suisse, le nombre de grands fumeurs est élevé; par des mesures appropriées, telles que l'éducation à la santé, — destinée particulièrement aux jeunes —, l'interdiction et la limitation de la publicité, le Dr Schnack recommande de diminuer la consommation de cigarettes.

En Suisse, nous n'avons pas un tel service téléphonique. Il ne serait peut-être pas inutile qu'à côté des trois numéros spéciaux pour le sport-toto, le temps et l'heure, on réserve aussi un numéro à trois chiffres pour la santé.